

LE ROBERT MÉTHODIQUE

DICTIONNAIRE MÉTHODIQUE DU FRANÇAIS ACTUEL

Rédaction dirigée par
JOSETTE REY-DEBOVE

LE ROBERT
107, avenue Parmentier, PARIS (XI^e)

Nouvelle édition revue et corrigée (1983).

Tous droits réservés pour le Canada.

© 1983, LES DICTIONNAIRES ROBERT - CANADA S.C.C. Montréal, Canada.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© 1983, S.N.L. - DICTIONNAIRE LE ROBERT,

107, avenue Parmentier, 75011 PARIS.

ISBN 2-85036-089-9

OUVRAGE PUBLIÉ PAR *LE ROBERT*

Président du Comité littéraire : † Paul ROBERT
Secrétaire générale de la Rédaction : Josette REY-DEBOVE
Directeur de Collections : Alain REY

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Rédaction :

Christine de BELLEFONDS	Édith LANÇON
Martine BERCOT	Liliane LÉOTARD-CAULIER
Sophie CHANTREAU	Laurence POLACK-LAPORTE
Pierre FIALA	Irène ROSIER-CATACH

Phonétique :

Aliette BOUMENDIL-LUCOT

Informatisation du texte :

Christine de BELLEFONDS	Lionel STRUYVE (S.C.I.A.)
Chantal PAILLET	Chantal de CONINCK (S.C.I.A.)
	Bernard EECKMAN (S.C.I.A.)

Préparation et secrétariat :

Émilie BARAO	Brigitte ORCEL
Danièle BOUFFAUT	Chantal PAILLET
Karol GOSKRYNSKI	Robert PAUCOU
Gisèle JOUANNEAUX	Christiane POULAIN
Annick LANZ	Jacqueline QUÉNY-KLAPKOWSKI
Nadine LEFORT	Sylvette ROBSON
Jacques MENGIN	Hongsin TIA

PRÉSENTATION

par

Josette REY-DEBOVE et Christine de BELLEFONDS

Le *Robert méthodique*, dictionnaire du français actuel, est destiné à affermir et étendre la connaissance du vocabulaire par la description de toutes les relations de forme et de sens qui existent entre les mots.

Cette exploration méthodique du lexique, contrôlée par ordinateur, veut offrir aux plus jeunes un indispensable outil de travail scolaire, et, à tous les autres, une synthèse originale et immédiatement disponible d'informations sur le français. On voudra bien, pour tirer le meilleur parti de cet ouvrage, tenir compte des explications et du mode d'emploi qui vont suivre.

I. LA NOMENCLATURE

Mots et éléments

Les entrées de ce dictionnaire sont classées alphabétiquement. Elles sont de deux types : les **mots** et les **éléments**. Les mots sont en lettres capitales brunes, et les éléments en lettres capitales brunes encadrées.

Les mots français sont simples comme FORT, COFFRE, FEUILLE, PORT(ER), ou complexes. Les mots complexes composés, comme COFFRE-FORT, PORTEFEUILLE, sont analysés par les **mots simples**. Les mots complexes dérivés, comme FEUILLAGE, EXPORTER, sont analysés par les mots simples et les **affixes**, et pour cela, nous avons traité les affixes à la nomenclature comme éléments ; enfin, de nombreux mots complexes sont analysés entièrement par des éléments (affixes et **radicaux**), tels CÉLÉRITÉ, ACCÉLÉRER, DÉCÉLÉRATION ; nous avons donc traité les radicaux comme CÉLÉR- à la nomenclature en éléments. Autrement dit, la nomenclature du *Robert méthodique* contient les mots et tous les éléments qui les analysent (34 290 mots et 1 730 éléments).

Les regroupements

Les mots complexes sont regroupés à la suite les uns des autres après le mot simple, ou après l'élément dont ils dépendent. Ainsi PÉRISSABLE et PÉRISSOIRE sont rattachés à PÉRIR par le signe « ▽ ». Néanmoins les mots apparentés qui sont éloignés dans l'ordre alphabétique, ne sont que signalés à la fin de l'article PÉRIR par le signe « ▽ V. » (▽ V. aussi DÉPÉRIR, DÉPÉRISSEMENT ; IMPÉRISSABLE), et traités à leur ordre alphabétique. Comme ils se trouvent loin de PÉRIR, on rappelle aussitôt après l'entrée, par le signe « ▽ → » (▽ → PÉRIR) qu'ils dépendent de ce mot.

Page 1037 :

PÉRIR [pərir] v. intr. (2) ● 1° Littér. Mourir. *Périr sur l'échafaud. Deux marins ont péri noyés. - Il périt d'ennui, il s'ennuie à périr.* ● 2° Littér. (Choses) Somber (bateau). *Le navire a péri corps et biens. - Se détériorer, se perdre. Les marchandises ont péri dans l'accident. Laisser périr des réserves. - Disparaître. V. Anéantir (s'), finir. Les civilisations périssent.* ▽ **PÉRISSABLE** [pərisabl] adj. ● 1° Littér. Qui est sujet à périr ; qui n'est pas durable. V. Court, éphémère, fugace. || Contr. **Impérissable, indestructible.** || *Les sentiments les plus sincères sont périssables. ● 2° Denrées périssables, qui s'abiment rapidement. Transport de denrées périssables dans des camions frigorifiques.* ▽ **PÉRISSOIRE** [pəriswar] n. f. ● Embarcation longue et étroite qui se manœuvre à la pagaie double. V. Canot. *Les périssoires ne sont pas très stables.* ▽ V. aussi DÉPÉRIR, DÉPÉRISSEMENT ; IMPÉRISSABLE.

Page 380 :

DÉPÉRIR [deperir] v. intr. (2) ▽ → DÉ-2, PÉRIR ● 1° S'affaiblir progressivement. *Cet enfant dépérit faute de soins. V. Consumer (se). Il ne se laisse pas dépérir ! il se soigne bien. Plante qui dépérit. V. Étioler (s'). - Santé, forces qui dépérissent. V. Décliner ; délabrer (se), détériorer (se).* ● 2° (Sujet chose) S'acheminer vers la ruine, la destruction. *Affaire qui dépérit. V. Péricliter.* ▽ **DÉPÉRISSEMENT** [deperismã] n. m. ● Action de dépérir. *Le dépérissement de ses forces.*

Page 713 :

IMPÉRISSABLE [èperisabl] adj. ▽ → IN-1, PÉRIR ● Se dit d'une chose qui ne peut périr, qui dure très longtemps. V. Immortel. *Une gloire impérissable. Garder un souvenir impérissable.* || Contr. **Périssable.** ||

VIII

De même l'élément CÉLÉR- « rapide » est immédiatement suivi de CÉLÉRITÉ et renvoie à ACCÉLÉRER, ACCÉLÉRATEUR, ACCÉLÉRATION, ACCÉLÉRÉ, DÉCÉLÉRATION, traités à l'ordre alphabétique.

Page 207 :

CÉLÉR- Élément qui signifie « rapide 1 ». V. **Tachy-, véloc(1)-**. ▼ **CÉLÉRITÉ** [selerite] n. f. ● **Littér.** Promptitude dans l'exécution. V. **Promptitude, rapidité, vitesse**. *Agir avec célérité. Accomplir sa tâche avec célérité.* || Contr. **Lenteur**. || ▼ V. aussi ACCÉLÉRER, ACCÉLÉRATEUR, ACCÉLÉRATION, ACCÉLÉRÉ, DÉCÉLÉRATION

Page 351 :

DÉCÉLÉRATION [deselerasjõ] n. f. ▼ → DÉ-1, CÉLÉR- ● Réduction de la vitesse. V. **Ralentissement**. || Contr. **Accélération**. || *Décélération d'une fusée.*

Page 8 :

ACCÉLÉRER [akselere] v. tr. (6) ▼ → A-1, CÉLÉR- ● 1° Rendre plus rapide. (Mouvement) *Accélérer l'allure, le mouvement*. V. **Hâter, presser**. 2. **Rythme accéléré**, très rapide. – V. pron. *Le mouvement s'accélère*, est plus rapide. || Contr. **Ralentir**. || (Actions) V. **Activer, avancer**. *Il faut accélérer les travaux, l'exécution de ce plan.* || Contr. **Retarder**. || Au p. p. **Formation accélérée**. ● 2° **Intrans.** Augmenter la vitesse d'une voiture, la vitesse du moteur (même à l'arrêt) avec l'accélérateur. *Accélérez, débrayez, changez de vitesse.* || Contr. **Freiner**. || ▼ **ACCÉLÉRATEUR** [akseleratœr] n. m. ● 1° Organe qui commande l'admission du mélange gazeux au moteur (l'admission accrue augmente la vitesse). *Appuyer sur l'accélérateur, sur la pédale d'accélérateur*. V. **Champignon**. ● 2° Appareil qui communique à des particules élémentaires (électrons, etc.) des vitesses très élevées. *Accélérateurs de particules* (V. **Cyclotron**). *Accélérateur linéaire, circulaire*. ▼ **ACCÉLÉRÉ** [akselere] n. m. ● Procédé de cinéma qui accélère les mouvements représentés. *Poursuite de voitures en accéléré.* || Contr. **Ralenti**. || ▼ **ACCÉLÉRATION** [akselerasjõ] n. f. ● Augmentation de vitesse. *L'accélération d'un mouvement, d'un véhicule.* || Contr. **Décélération, ralentissement**. || *Cette voiture a des accélérations foudroyantes.*

On constate que les mots analysés par un mot simple ou un élément sont traités à la suite les uns des autres s'ils se suivent dans l'ordre alphabétique (groupement de DÉPÉRIR, groupement d'ACCÉLÉRER).

Les rappels

Il peut arriver que l'ordre alphabétique soit légèrement modifié au profit des regroupements, comme dans le groupe CHANCE/CHANÇARD/CHANCEUX suivi du groupe CHANCELER/CHANCELANT. Dans les rares cas où l'on pourrait éprouver quelque difficulté à trouver un mot, des rappels ont été faits à la nomenclature : PÉTRIFIER est signalé avant PÉTRIN avec un renvoi à PÉTR(O) où il est traité. On notera à ce propos que les lettres entre parenthèses comme le O de PÉTR(O) comptent pour l'ordre alphabétique.

On a fait également des rappels alphabétiques lorsque l'orthographe est variable, par exemple : 2. PICOLO V. PICCOLO.

Pour aider les jeunes élèves et les lecteurs étrangers, on a rappelé des formes de verbes irréguliers à l'ordre alphabétique : COUSIS V. COUDRE, FAUT V. FALLOIR, PUIS V. POUVOIR.

Les homonymes numérotés

Personne ne confond le *vol* des volailles et le *vol* des voleurs. Ces deux mots de même forme et de sens radicalement différent sont des **homonymes**, et sont traités séparément. Afin qu'on puisse les distinguer, les homonymes portent un numéro : 1. VOL ; 2. VOL. Il en est de même pour les **éléments** : nous avons noté 1. FAM- « réputation » (comme dans DIFFAMER et FAMEUX) et 2. FAM- « faim » (comme dans AFFAMÉ et FAMINE).

Un élément peut être homonyme d'un mot ; ainsi BEAU- qui signifie « par alliance » dans BEAU-FILS ne doit pas être confondu avec l'adjectif BEAU dans BEAUX-ARTS. Le signe de liaison de BEAU- suffit à distinguer l'élément de l'adjectif.

Les mots traités

Le *Robert méthodique* traite tous les mots du vocabulaire courant le plus récent, l'essentiel de la terminologie technique et scientifique, et aussi les mots familiers que les Français connaissent bien. Même si ces derniers sont parfois employés sans mesure, au détriment de mots plus nobles et plus précis, nous nous devions néanmoins de les traiter à part égale, notamment pour permettre aux étrangers de maîtriser la conversation courante d'aujourd'hui. Comme pour toute nomenclature, c'est la fréquence des mots qui a déterminé leur entrée dans le dictionnaire. Nous abandonnons à de plus gros ouvrages, comme le *Petit Robert 1* et le *Grand Robert*, les mots peu usités et propres à certains milieux. Une exception a été faite à ce principe en faveur de l'analyse des mots (Voir III. Les éléments) ; quelques mots rares apparaissent à la nomenclature afin de pouvoir illustrer les éléments qu'ils renferment (ex. STYLOBATE à cause d'ACROBATE ; DORYANTHE à cause de DORYPHORE ; SOPORATIF à cause de SOPORIFIQUE). L'acquisition du vocabulaire par l'analyse en éléments a été notre constante préoccupation.

II. L'EMPLOI DES MOTS

Formes, orthographe et prononciation

Certains mots de la langue française sont **invariables**, mais la plupart **changent de forme** selon la phrase où ils se trouvent employés (substantifs, adjectifs, pronoms, verbes). Comme il est d'usage, nous avons fait figurer en entrée les substantifs, les adjectifs et les pronoms au masculin singulier, et les verbes à l'infinitif.

Pour les noms, les pronoms et les adjectifs, nous avons donné la **forme féminine** quand elle existe, et le **pluriel** chaque fois qu'il faisait difficulté. Le plus souvent, seul l'élément variable de cette forme est noté (ex. BOULANGER, ÈRE ; CHEVAL, AUX ; RÉCITAL, ALS). Pour les mots courts ou difficiles, nous avons redonné la forme du féminin ou celle du pluriel en entier (ex. CHAT, CHATTE ; MAÎTRE, MAÎTRESSE ; CHAUD, CHAUDE ; ŒIL, YEUX ; MON, MA, MES ; LE, LA, LES). Un rappel est fait à la nomenclature lorsque les mots sont trop éloignés dans l'ordre alphabétique (ex. YEUX. V. ŒIL ; MES. V. MON ; LA. V. LE).

Les verbes qui n'existent qu'à la **forme pronominale** sont suivis du pronom *se* ou *s'* : ex. LAMENTER (SE), EXTASIER (S').

Chaque entrée est suivie de la **prononciation** transcrite selon l'**alphabet phonétique international** (Voir p. XIX). La prononciation est donnée également à l'intérieur des articles après certaines locutions ou après les abréviations, ainsi que dans les tableaux des conjugaisons (p. 1589) à la suite des principales formes des verbes.

Le plan de l'article, les définitions et les exemples

L'ensemble des informations qui suivent l'entrée est ordonné selon une structure constante applicable à tous les articles. La **division de l'article** se fait à deux niveaux.

Si cela est nécessaire, l'article est divisé en grands paragraphes introduits par un chiffre romain précédé d'une étoile (★ I.).

— Ces paragraphes correspondent à des sens expliqués par des définitions différentes : MAÎTRE, MAÎTRESSE. ★ I. Personne qui exerce une domination. ★ II. Personne qualifiée pour diriger. ★ III. *N. m.* (suivi d'un nom propre) Titre qui remplace *Monsieur, Madame* en parlant des gens de loi ou en s'adressant à eux. ★ IV. *Maître, maîtresse* en appos. ou adj.

— Ils servent à distinguer des catégories d'emploi, surtout dans les verbes et les mots grammaticaux : MANQUER. ★ I. Verbe intransitif. ★ II. Verbe transitif indirect. ★ III. Verbe transitif direct. I. MAIS. ★ I. Conjonction. ★ II. Adverbe. ★ III. *Mais* exclamatif.

Chaque sens générique ou chaque catégorie d'emploi peut regrouper des sens différents qui sont introduits par une pastille noire suivie d'un chiffre arabe (● 1°). Ainsi le premier grand paragraphe (★ I.) du verbe MANQUER se divise lui-même en quatre paragraphes qui correspondent à quatre sens différents : ● 1° (*Sujet chose*) Ne pas être lorsqu'il le faudrait, faire défaut. *Si l'eau venait à manquer.* ● 2° MANQUER À *qqn* [...]. *Les mots me manquent.* ● 3° (*Sujet personne*) Ne pas être

dans un lieu que l'on doit fréquenter assidûment. *Manquer à l'appel*. ● 4° (*Sujet chose*) Ne pas réussir, échouer. Nous avons commencé par les emplois les plus simples (le transitif simple avant le pronominal) et les sens les plus courants (le concret avant l'abstrait) sans tenir compte de l'histoire.

Les définitions suivent immédiatement le numéro du sens. Elles sont aussi simples, courtes et rigoureuses que possible. Elles sont exprimées par un groupe de mots qui a même fonction que le mot à définir et qui peut généralement s'y substituer dans une phrase (ex. FACILE. ● 1° Qui se fait, qui s'obtient sans peine, sans effort). On adjoint à la définition, lorsque c'est nécessaire, le type de mot qui doit être employé avec le mot défini. Cette indication se trouve toujours entre parenthèses. Ainsi FRANCHIR au sens 1° ne serait pas suffisamment défini par « Passer par-dessus, en sautant, en grim pant » car son complément désigne toujours un obstacle. C'est pourquoi la définition sera « passer par-dessus (un obstacle), en sautant, en grim pant ». De même FACE au sens 2° est défini par « côté qui porte une figure (médaille, monnaie), opposé à *pile* » parce que le mot FACE dans ce sens-là ne s'emploie qu'en parlant de médailles ou de monnaies. Les définitions de verbes ou d'adjectifs sont souvent précédées de (*Personnes*) ou (*Choses*), indications qui signalent la nature du sujet du verbe, ou la nature du nom avec lequel est employé l'adjectif. Les définitions peuvent également suivre un groupe de mots particulier à l'intérieur d'un article. À l'article FAMILIAL, *allocations familiales* est expliqué par « aide financière de l'État aux personnes qui ont des enfants », à l'article FER, *fer à friser* est expliqué par « instrument qu'on applique chaud sur les cheveux pour les friser ».

Les exemples sont toujours en italique et destinés à montrer comment le mot fonctionne et dans quels contextes. Ils sont aussi nombreux qu'il est nécessaire. Ils consistent en phrases simples et complètes (sujet, verbe, complément) parfois réduites (verbe à l'infinitif suivi de son complément) ou en associations de mots fréquentes (verbe plus adverbe, nom plus adjectif, etc.). Ils illustrent ainsi les relations les plus courantes des mots dans le discours (les principaux adjectifs employés avec un nom, les compléments les plus usuels d'un verbe, les tournures les plus habituelles) et les constructions des verbes et des adjectifs.

Il faut distinguer ces exemples formés de mots librement choisis, des groupes de mots qui ne laissent aucun choix à la personne qui parle ou qui écrit et que l'on appelle les **locutions** et les **proverbes**. Si à l'article TEMPS 2 nous donnons l'exemple *il fait beau temps* c'est qu'il s'agit d'un des emplois les plus courants du mot. Mais cet emploi n'est pas contraignant : nous pouvons dire ou écrire *nous avons eu beau temps* ou modifier la phrase et dire *le temps est plus beau*. Au contraire, avec l'exemple *un temps de chien, de cochon* (« mauvais temps »), *un froid de loup*, nous n'avons plus le choix : il est impossible de dire « un temps de loup » ou même « un temps froid de chien ». Ceci aide à comprendre la différence qu'il y a entre une suite de mots fréquente mais modifiable et une suite de mots intangible comme le sont les locutions et les proverbes, qu'il faut apprendre comme on apprend chaque mot. Ces locutions et ces proverbes sont suivis d'une explication chaque fois qu'ils n'ont pas un sens littéral évident. Ils sont d'autre part toujours précédés des mentions Loc. et Prov. Ces groupes de mots sont le plus souvent traités sous leur principal composant : *faire du charme* à CHARME, *jouer avec le feu* et *avoir le feu sacré* à FEU. Quand le groupe aurait pu être classé à deux ou à trois endroits, il est signalé à chaque article avec un **astérisque** renvoyant au mot sous lequel il est traité.

Les marques de niveau de langue

La très grande majorité des mots traités dans le *Robert méthodique* appartient à la langue courante. Mais la forme et le sens du mot ne nous renseignent pas sur son fonctionnement effectif ; il est nécessaire, pour celui qui veut bien parler une langue, de connaître les conditions d'emploi des mots dans la société. On ne parlera pas d'une BAGNOLE, d'une CHIGNOLE ou d'une TIRE dans des échanges officiels ou hiérarchiques, on parlera d'une VOITURE et on réservera ces termes pour le discours familier. Dans le langage courant on ne dira pas *j'ai des céphalées fréquentes* mais plutôt *j'ai souvent mal à la tête* ou *j'ai souvent la migraine*, *céphalée* étant un terme médical. C'est pour cela que l'on trouve avant la définition de très nombreux mots, sens ou expressions, une marque de **niveau de langue** qui précise la valeur de l'emploi soit dans le **temps** (vx : vieux, signifiant que ce mot n'est plus compréhensible de nos jours et ne s'emploie que par effet de style ; *vieilli* : mot encore compréhensible mais qui ne s'emploie pas dans la langue parlée courante), soit dans l'**espace** (*région.* : régional), soit dans la **société** (*fam.* : familier, mot usité dans la langue parlée et écrite courante mais que l'on n'emploie pas dans des circonstances solennelles ; *arg.* : mot

d'argot réservé à un milieu particulier, comme celui des grandes Écoles par exemple ; *enfant* : enfantin, mot du langage des jeunes enfants que peuvent employer les adultes en leur parlant), soit dans un domaine d'activité (*techn.* : mot du langage technique ; *admin.* : mot employé dans la langue écrite de l'administration ; *didact.* : terme de la langue savante, que l'on peut trouver dans un traité, dans un cours, mais que l'on n'utilise pas dans le langage courant). La marque peut aussi indiquer la fréquence de l'emploi (*rare* : mot qui dans son usage particulier n'est employé qu'exceptionnellement). Il ne faut pas oublier que la marque s'applique au mot et non à la chose désignée, et que, pour cette raison, on ne trouvera pas l'abréviation *techn.* devant ORDINATEUR puisque c'est un mot d'usage courant même s'il désigne un objet scientifique.

L'absence de la mention du niveau de langue devant un mot ou un sens signifie que ce mot est d'un emploi courant pour toute personne en toute situation et en tout lieu. Ainsi, bien que *divorce* appartienne au langage juridique, ce mot est d'un emploi courant. Néanmoins, nous avons quelquefois précisé *cour.* (courant) pour opposer plus nettement un emploi ordinaire à un emploi spécial qui vient d'être traité.

Bien entendu, cette notation des niveaux de langue est délicate et peut prêter à des discussions, mais nous sommes persuadés qu'elle est nécessaire pour aider à bien utiliser les mots.

La grammaire dans le Robert méthodique

Un soin particulier a été apporté aux questions grammaticales. La catégorie grammaticale et le genre sont toujours précisés : *n. m.* « nom masculin » ; *n. f.* « nom féminin » ; *adj.* « adjectif » ; *adj. et n. m.* « adjectif et nom masculin » ; *v. tr.* « verbe transitif » ; *v. intr.* « verbe intransitif » ; *v. pron.* « verbe pronominal ». La simple mention *n.* (« nom ») indique soit que le féminin est semblable au masculin (il peut s'agir par exemple de noms de métiers : *un, une architecte* ; *un, une journaliste*), soit que la forme du féminin est donnée dans l'entrée (ex. *lion, lionne*). Si le mot est signalé comme nom masculin et que la définition commence par *Personne qui...*, cela signifie que le masculin fonctionne pour les hommes et pour les femmes : ex. *ma sœur est un amateur* ; autrement, la définition indique *Celui qui...* Les verbes pronominaux sont répartis en réfléchis (ex. *il se lave*), réciproques (ex. *ils se sont rencontrés*) et passifs (ex. *le clocher se voit de loin* « est vu de loin »). L'abréviation *pronom.* (pronominalement) note l'emploi pronominal occasionnel d'un verbe transitif. Les faux pronominaux, où le pronom personnel est complément indirect du verbe, sont traités avec le transitif ordinaire (*il se lave les mains* = *il lave ses mains*, est un emploi transitif au même titre que *il lave sa chemise*).

Après chaque verbe, le chiffre entre parenthèses correspond au type de conjugaison et renvoie aux tableaux qui se trouvent en fin de volume. Le chiffre (1) correspond à la conjugaison la plus simple, dite du premier groupe (infinitif en *-er*) sans modification graphique du radical ; le chiffre (2) correspond au type régulier *finir* et les chiffres suivants à des irrégularités croissantes, depuis les petites variations graphiques de *céder* ou *geler* jusqu'aux verbes les plus irréguliers et complexes (*faire*, 60 et *être*, 61). Ce classement tient compte des difficultés orthographiques ainsi que du nombre des radicaux. Les verbes *arriver* et *finir*, qui servent de modèles pour les conjugaisons du premier et du deuxième groupe à la voix active, le verbe *se reposer*, choisi pour illustrer la voix pronominale, de même que *avoir*, *faire* et *être* sont conjugués en entier.

Nous nous sommes efforcés d'indiquer en exemples tous les pluriels difficiles : pluriels des noms composés (ex. des *chefs-d'œuvre*, des *timbres-poste*, des *long-courriers*, des *grand-mères*, des *nouveau-nés*, des *abat-jour*), des mots étrangers (ex. des *veto*, des *ultimatums*, des *sandwiches* ou des *sandwichs*), des adjectifs qui désignent une couleur (ex. des *yeux marron*), des adjectifs composés (ex. des *rayons ultra-violet*, des *méthodes audio-visuelles*), des adjectifs qualifiés par un autre adjectif (ex. des *cheveux châtain foncé*) ou par un nom (ex. des *étoffes jaune citron*).

Chaque verbe comprend de nombreux exemples d'emploi au participe passé qui permettent de ne pas se tromper dans les accords : accord du participe passé conjugué avec *être* (ex. *la nouvelle est arrivée à ses oreilles*), employé comme attribut avec un autre verbe d'état (ex. *ces fleurs paraissent flétries*), avec pour sujet *on* (ex. *on est toujours servis les derniers*), conjugué avec *avoir* (ex. *il a transmis la rougeole à ses frères, l'adresse qu'il a transmise au gardien* ; *les deux cents francs que cette valise m'a coûté, les efforts que ce travail lui a coûtés* ; *les trois kilos de pommes que le marchand a pesés, les cent kilos qu'il a pesé autrefois* ; *elle les a trouvés fatigués*), participe passé des verbes pronominaux (ex. *ils se sont lavés à grande eau* ; *ils se sont battus comme des chiffonniers* ; *les difficultés se sont succédé* ; *les jupes se sont portées courtes cette année* ; *elle s'est laissée(e) tomber, elle s'est laissé injurier* ; *elle s'est fait maigrir*).

Nous avons également tenté de donner, de façon exhaustive, toutes les constructions courantes des verbes et des adjectifs.

Au verbe CROIRE, par exemple, nous trouvons toutes les constructions transitives directes : CROIRE QQCH., *croire une histoire* ; CROIRE QQN, *vous pouvez croire cet homme* ; CROIRE et INF., *je croyais arriver plus tôt* ; CROIRE et INDIC., *je crois qu'il viendra* ; CROIRE et SUBJ., *je ne crois pas qu'il vienne* ; CROIRE QQN, QQCH. et ATTRIBUT, *on l'a cru mort* ; CROIRE et ATTRIBUT, *il se croit plus fort qu'il n'est*.

— Les constructions transitives indirectes : CROIRE À (une chose), *croire à la victoire* ; CROIRE EN (une chose), *je crois en son honnêteté* ; CROIRE EN (qqn), *il croit en ses amis*.

— Les constructions intransitives : *il croit sans comprendre* ; *ceux qui croient*.

À l'adjectif NÉCESSAIRE, nous trouvons toutes les constructions de l'adjectif : *L'argent nécessaire pour le voyage* ; *les outils nécessaires à l'électricien*. (Sans complément) *Elle se sent nécessaire*. (Impersonnel avec DE et INF.) *Il est nécessaire d'en parler*. (Avec QUE et SUBJ.) *Il est nécessaire qu'elle parte*.

Les remarques

Toutes les difficultés et les exceptions que l'utilisateur peut rencontrer sont signalées dans les **remarques** (REM.). Ces remarques sont de plusieurs ordres.

— Remarques de **grammaire**. ÉCLORE : s'emploie avec l'auxiliaire *être* ; ÉCHAPPATOIRE : ne doit pas s'employer au masculin ; EFFET : *car* ne peut être suivi de *en effet* ; I. ÉCLAIR : au sens de « très rapide » en apposition, ne prend pas le pluriel ; ÉCHOIR : ce verbe est défectif (*il échoit, ils échoient, il échut ; il échoira ; il échoirait ; échéant, échu*) ; ÉGALER : *deux plus trois égale cinq* (on peut aussi laisser le verbe au singulier : *deux plus trois égale cinq*).

— Remarques d'**orthographe**. ÉCHALOTE : ne prend qu'un seul t ; IMBÉCILLITÉ : prend deux l à la différence de *imbécile*.

— Remarques de **prononciation**. ÉGAILLER (S) : la prononciation [egeje] par confusion avec *s'égayer* est fautive mais fréquente ; ARGUER : l'u est prononcé comme dans *tuer*.

— Remarques d'**usage**. EFFRONTÉ : se dit surtout des enfants et des jeunes personnes.

— Remarques sur l'**homonymie** et la **paronymie**. ÉCHO : ne pas confondre avec *écot* ; SIN(O) : ne pas confondre avec *cyno-*. ÉGLEFIN : ne pas confondre avec *aigrefin*.

— Remarques de **sens**. OPPORTUNITÉ : il est incorrect d'employer ce mot pour *occasion*.

Nous avons ainsi tenté de répondre à la majorité des questions que peuvent se poser ceux qui désirent mieux comprendre et mieux utiliser la langue française.

III. LES ÉLÉMENTS

Présentation

Les **éléments** sont des unités connus sous le nom de **préfixes**, **suffixes** et **radicaux**. Leur caractère essentiel est de n'avoir pas d'existence indépendante comme les mots, mais d'être reliés à une autre unité (mot ou autre élément) avec laquelle ils forment un mot complexe. Cette absence d'indépendance est formellement notée par la présence de **signes de liaison** qui ne doivent pas être reproduits dans le mot entier. Ainsi le radical DUBIT- « douter » est-il signalé comme toujours suivi d'une autre unité (DUBITATIF, INDUBITABLE), et -PTYQUE « volet », toujours précédé d'une autre unité (DIPTYQUE, TRIPTYQUE). Les radicaux munis de deux signes de liaison sont toujours à l'intérieur d'un mot, par exemple -NONC- « dire » (ÉNONCÉ, ANNONCE, DÉNONCIATION, IMPRONONÇABLE, etc.) ou -MANC- « divination » (CARTOMANCIENNE, CHIROMANCIE). Lorsque l'élément se place en toute position, fait assez rare, on signale une double forme (ex. -DI et DI-). Lorsque l'élément a un mot pour homonyme (ex. CUMUL- et CUMUL) et que ce mot a un sens plus restreint que l'élément (sans toutefois constituer une abréviation) il lui est rattaché, et le signe de liaison se trouve annulé. Les préfixes et suffixes sont mieux connus et chacun sait que PRÉ- « avant » commence un mot et que -ISTE, « personne qui s'occupe de », le termine. Néanmoins, on a abandonné les désignations de *radical*, *préfixe*, *suffixe* au profit de celle de *élément* puisqu'on voit bien que la place occupée dans le mot ne peut suffire à caractériser ces types traditionnels.

Certains éléments contiennent une ou plusieurs lettres entre parenthèses. Cela signifie que cette lettre est facultative selon les mots où l'élément figure. CÉPHAL(O)- « tête » indique que l'élément est *céphal-* (CÉPHALÉE, BICÉPHALE) ou *céphalo-* (CÉPHALOTHORAX); LUM(IN)- « clarté », que l'élément est *lum-* (LUMIÈRE, ALLUMER) ou *lumin-* (LUMINEUX, ILLUMINER). La lettre entre parenthèses est parfois valable seulement hors dictionnaire (ex. MYÉL(O)).

Certains éléments s'accrochent avec un **trait d'union** comme AFRO- (AFRO-ASIATIQUE, AFRO-CUBAIN), d'autres tantôt directement, tantôt avec le trait d'union (AUTOCASSABLE, AUTO-ADHÉSIF).

Forme, sens et fonction

Les éléments ne sont pas des suites quelconques de lettres communes à plusieurs mots; ils ont une identité définie par leur **forme** et par leur **sens**, qui sont constants d'un mot à l'autre. Ainsi observe-t-on, dans le vocabulaire français, plusieurs mots qui ont en commun l'élément MATURE- avec le sens de « mûr »; ces mots sont MATURATION, MATURETÉ, IMMATURE, PRÉMATURE, PRÉMATURÉMENT. Si, formellement, le mot ARMATURE présente le même groupe de lettres il ne se rattache pas au sens de « mûr », mais à celui de « armer »; ce mot ne contient donc pas l'élément MATURE- qui doit, comme un mot, toujours être considéré avec le sens que nous lui donnons. La forme seule est sans intérêt.

On remarquera aussi que, comme les mots, les éléments ont une **fonction**, bien qu'ils n'aient pas à proprement parler de catégorie grammaticale. Cette fonction est implicite dans le sens: FAM-, qui veut dire « réputation », a valeur de nom; CÉLÉR- « rapide » a valeur d'adjectif; CRÉM- « brûler » a valeur de verbe, INFRA- « au-dessus de » de préposition, PÉNÉ- « presque » d'adverbe.

L'étymologie comme guide

L'étymologie d'un mot **inanalysable** n'apprend rien sur ce mot, que son origine; quand on a dit qu'AUTOMNE vient du latin *autumnus*, DUNE, du néerlandais *dunen* avec les mêmes sens ou GODILLOT, d'*Alexis Godillot*, ceci ne permet pas de faire un meilleur emploi des mots. De plus, si l'on indique que SCANDALE vient du latin *scandalum* « obstacle », BICHE du latin *bestia* « bête » et CRÉTIN de *chrétien*, on introduit des difficultés supplémentaires dans la connaissance des mots; l'étymologie n'est pas toujours en accord avec le sens actuel.

L'étymologie d'un mot complexe qui offre une **analyse** de ce mot présente beaucoup plus d'intérêt. En français, la dérivation et la composition peuvent expliquer le sens d'un mot complexe à partir de mots français simples (INCOMMUNICABLE = IN-, COMMUNIQUER et -ABLE; TOUT-PUISSANT = TOUT, le v. POUVOIR, -ANT). De même, on retrouve dans les mots formés en latin les éléments devenus français qui les analysent (INDUBITABLE = IN-, DUBIT-, -ABLE; OMNIPOTENT = OMNI-, POT-, -ENT). On reconnaît le latin *man(us)* « main » dans MANIVELLE, MANUCURE et QUADRUMANE, tout comme le français MAIN dans ESSUIE-MAINS, MAINMISE, MAIN-D'ŒUVRE.

Analyse en éléments

C'est dire que la recherche des éléments d'un mot s'appuie constamment sur l'étymologie. Néanmoins on ne saurait confondre les deux, car certains mots complexes ont changé de sens, et l'étymologie est vaine pour l'éclaircissement de leur signification. Si l'étymologie de POTIN « bruit » indique *pot* comme origine, on ne saurait dire que le mot POT se trouve dans POTIN comme dans POTAGE. De même, dans l'étymologie d'OSTRACISME, le grec *ostreion* « huître » (on notait le bannissement sur des débris de poterie en forme de coquille) ne permet pas d'analyser ce mot comme on le fait pour OSTRÉICULTURE.

On ne retiendra donc l'analyse par éléments que lorsque le **sens des éléments persiste**. Le lecteur n'aura pas à faire cette recherche car tous les mots analysables ont été analysés à leur place et regroupés au radical (ou base). Si donc OSTRACISME n'est pas expliqué par OSTRÉI- « huître » dans ce dictionnaire, il faut considérer que cet élément avec ce sens n'est plus représenté aujourd'hui dans le mot OSTRACISME devenu inanalysable. Il y a des choix certes discutables, mais jamais d'oublis, l'ordinateur s'étant employé à contrôler les analyses en allant des mots aux éléments et des éléments aux mots.

Inversement, lorsque la forme et le sens paraissent satisfaisants pour repérer un élément, mais que l'étymologie dément cette explication, on a renoncé à l'analyse. Ainsi tout comme AVALANCHE semble contenir le mot VAL (DÉVALER, AVAL) mais vient du latin *labina* « glissement », FAROUCHE semble contenir l'élément FAR- « sauvage » (EFFARER) mais vient de FOR- « dehors ». De même, et contrairement aux apparences, FRAYER et EFFRAYER n'appartiennent pas à la même famille, ni ENGEANCE et ENGENDRER, ni SCALPER et SCALPEL. Nous avons dans ce cas repoussé la procédure d'analyse (dite « étymologie populaire ») par respect de l'histoire de la langue et des personnes qui la connaissent.

En résumé, l'analyse en éléments respecte l'histoire mais n'en garde que ce qui convient encore aujourd'hui comme reste toujours actuel du passé.

On ne confondra pas l'étymon (langue étrangère) et l'élément français déduit de la communauté de forme et de sens de plusieurs mots. Ainsi SEMBLABLE (de SEMBLER, lat. *similare*) et SIMILAIRE (lat. *similis*) ont même étymon mais pas d'élément commun ; SEMBL(ER) et SIMIL(I)- sont distincts par la forme et par le sens (« paraître » et « ressembler »). On trouvera donc deux groupements dans ce livre, celui qui a pour base SEMBLER et celui qui a pour base SIMIL(I)-.

Le lecteur voudra bien remarquer comment certains éléments hérités du grec ou du latin ont pris un sens différent en français, à savoir celui du mot entier où il figurait : OXY- « aigu » a donné OX(Y)- « oxygène », AVI- « oiseau » a donné AVI- « avion ». Ces éléments sont traités séparément pour éviter qu'on ne les confonde.

Enfin, n'ont été décrits comme éléments que ceux du fonds commun au français (issus du grec et du latin, ou de formation expressive). Bien que *-man* apparaisse dans SUPERMAN, TENNISMAN, RUGBY-MAN, nous n'avons pas voulu réveiller les querelles du franglais en répertoriant cet élément. La reconnaissance d'éléments comme *-man* ou *-ing* pourrait inciter à former des mots nouveaux avec des unités difficiles à assimiler, ce qui n'est pas souhaitable pour le bon équilibre du français. Néanmoins, nous avons analysé les mots empruntés à l'anglais ou à d'autres langues lorsqu'ils étaient issus du grec et du latin (par ex. FESTIVAL, INSANITÉ, PÉRISCOPE, pour l'anglais *festival, insanity, periscope*).

Pour ceux qui connaissent les langues anciennes nous avons donné en fin de volume (p. 1557) la liste des éléments suivis de leur étymon. Mais il n'est pas nécessaire de s'y référer pour faire un bon usage du dictionnaire ; cette liste n'est qu'un supplément d'information.

IV. LES RELATIONS LEXICALES

Afin que le lecteur puisse trouver le mot dont il a besoin, et aussi pour qu'il soit capable de regrouper les mots apparentés et les mémoriser, on a décrit dans ce dictionnaire les relations fondamentales qui unissent les unités lexicales entre elles.

Synonymes et contraires

Mot ↔ Mot

Les mots renvoient à leurs synonymes (sens équivalents) et à leurs contraires (sens opposés) chaque fois que ceux-ci existent, et ceci pour chaque sens numéroté. Ainsi à STIMULER sont indiqués les synonymes ENCOURAGER, EXCITER et le contraire DÉCOURAGER.

Mot ↔ Expression

Les mots renvoient à des expressions synonymes ; ainsi on trouve à MOURIR, rendre l'âme*, quitter cette terre*, (*fam. et pop.*) casser* sa pipe, passer l'arme à gauche*, y rester*. Inversement, des expressions lexicales renvoient à des mots. *Sac de couchage* renvoie à DUVET ; *en venir aux mains* renvoie à SE BATTRE ; *se mettre quelqu'un à dos* renvoie à S'ALIÉNER ; *coupe du vers* renvoie à CÉSURE, ENJAMBEMENT, REJET.

Ce système permet de trouver le mot unique pour dénommer une idée complexe plus spéciale, exprimée en plusieurs mots, comme on le fait pour les mots croisés.

Mot ↔ Élément

Les mots renvoient à des éléments synonymes : SEUL est mis en relation avec SOL(I)- au sens de « qui se trouve sans compagnie » et avec MON(O)- et UNI- au sens de « un ». Ainsi le lecteur peut trouver des mots inconnus ou oubliés contenant l'idée de « seul » en se reportant à ces éléments où figurent tous les mots qui s'y rattachent : le musicien qui joue seul (SOLISTE), le discours d'une personne seule (SOLILOQUE), la personne qui n'a qu'un seul conjoint (MONOGAME), la personne qui n'a qu'une seule jambe (UNIJAMBISTE), etc.

Les éléments sont définis par un ou plusieurs mots synonymes : SOL(I)- est défini par *seul*, OO- et OV(I)- par *œuf*, ORTHO- par *droit* 1, *correct*.

Élément ↔ Élément

Les éléments renvoient à des éléments synonymes : ONYCH(O)- à ONGUL(I)- et UNGU(É)- ; SOMN- à HYPN(O)-, SOPOR- et NARC(O)- ; LIP- à ADIP(O)-, SÉB- et STÉAR-. Ils renvoient aussi à des contraires : ainsi INFRA- est mentionné à SUPRA- ; MIS(O)- et PHOB- à PHIL(O)-.

V. CHAMPS SÉMANTIQUES ET FAMILLES LEXICALES

Le *Robert méthodique* donne au lecteur toutes les informations utiles pour une meilleure connaissance globale du lexique ; il permet de regrouper les mots et éléments apparentés par la forme et le sens, ou le sens seulement.

Le **champ sémantique** d'un mot est représenté par tous les mots qui ont un même sens en commun ; synonymes et contraires, mots désignant le tout ou la partie, etc. (ex. ROMPRE, CASSER, BRISER, CESSER, RUPTURE, INTERROMPRE, INTERRUPTEUR, etc.). La **famille lexicale** d'un mot est faite des mots de ce champ qui sont apparentés par la forme, par exemple : famille de ROMPRE, de RUPT-, de CASSER, de CESSER, de BRISER. Ces familles lexicales sont distinctes, et ne doivent pas être confondues avec la **famille étymologique** qui regroupe des mots pouvant avoir des formes et des sens variés (lat. *rumpere, ruptum* ROMPRE, RUPESTRE, ROUTE, ROTURE).

La présentation des **familles lexicales** qui associent le sens et la forme permet à la fois d'éviter les confusions de sens et les fautes d'orthographe. C'est ainsi que le lecteur saura pourquoi on ne peut confondre SINANTHROPE et CYNOCÉPHALE, pourquoi SINANTHROPE prend un h après le t et non HÉLIOTROPE. Il repérera que tous les mots en MAR- « mer » ne prennent qu'un r et tous ceux en -MARR- « attacher » en prennent deux (AMARRE, DÉMARRER, etc.). Et s'il existe des exceptions, il les apprendra grâce aux remarques qui attirent son attention. Inversement, des graphies semblables ne l'abuseront pas, et il pourra distinguer trois sens et trois familles lexicales de *man-* : MAN-1 « rester » (MANOIR, PERMANENT, etc.), MAN-2 « main » (MANUCURE, REMANIER, etc.) et MAN-3 « aimer, être obsédé » (MANIAQUE, MÉGALOMANE, etc.).

Tous les mots français n'entrent pas dans des familles lexicales : le mot qui ne ressemble à aucun autre, qu'il soit hérité ou emprunté, fait son chemin en solitaire. Mais nous avons souhaité, par la description des familles lexicales, rendre au moins compte de toutes les **régularités du vocabulaire** en vue de faciliter l'acquisition du lexique français. Et si le lecteur nous en sait gré, qu'il veuille bien admettre, même avec ses limitations, la nouvelle formule de ce dictionnaire*.

* Les bases théoriques sont données dans la *Note sur les fondements théoriques et la méthode*, p. xvi.

NOTE SUR LES FONDEMENTS THÉORIQUES

ET LA MÉTHODE

par

Josette REY-DEBOVE

Cette description du lexique se veut structurale, distributionnelle et morphologique ; elle espère retrouver dans le vocabulaire actuel toutes les régularités qui permettent de l'explicitier et de le mémoriser.

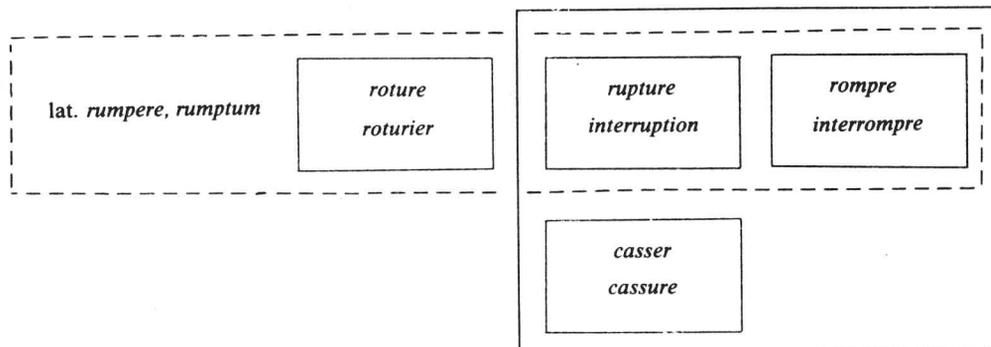
Le principe adopté est celui du linguiste Eugene Nida* : pour un lexique quantitativement déterminé (ici 34 290 mots), on recherche les mots qui ont des **morphèmes liés communs**, chaque morphème devant figurer dans deux mots au moins avec un **entourage différent** (par ex. USU- est **dégagé** de USUFRUIT et USUFRUCTAIRE, non de USUFRUIT et USUFRUITIER). Par ailleurs, on ne peut identifier un morphème que si les « restes » sont également des morphèmes (par ex. USU- est repéré parce que FRUCT- et -AIRE existent chacun dans deux mots au moins).

Ce dictionnaire ne traite pas de la production des mots ; il ne s'agit ni d'envisager historiquement le processus de formation, ni de créer des mots nouveaux, ni de faire fonctionner de quelconques règles transformationnelles. La linguistique générative, efficace pour les séquences non codées (phrases), ne saurait s'appliquer à des unités codées par l'usage (éloignées du système), dont la base est très souvent un morphème lié. Si les transformations permettent de passer de DOUTE à DOUTEUX, elles ne peuvent rien pour INDUBITABLE, et, l'analyse du lexique s'en trouve limitée et appauvrie. Nous décrivons le lexique existant par une **analyse distributionnelle** « aplatie » des mots complexes, analyse affinée par des sous-groupes lexicaux (-MARR- : AMARRER, AMARRE, AMARRAGE ; DÉMARRER, DÉMARRAGE, DÉMARREUR, REDÉMARRER, REDÉMARRAGE). Toute autre démarche ramène à la diachronie ou débouche sur la créativité lexicale, qui n'est pas notre propos (un mot bien formé n'a pas forcément d'existence sociale, par ex. l'adverbe **courtement* d'après l'adjectif COURT). Néanmoins, à partir de cette description distributionnelle, on pourra trouver si on le souhaite, des modèles utiles pour la néologie (qu'ils soient actuellement productifs ou non productifs).

La **forme** a été respectée au plus près dans l'identification des morphèmes libres ou liés : ainsi FOREST- est distinct de FORÊT, BRIÈV- l'est de BREF, et -AIRE de -ARI- (NOTAIRE, NOTARIAT). Cette forme est considérée dans sa graphie et sa prononciation, ou parfois dans l'une des deux seulement : identification graphique (par ex. VIN dans VINAIGRE, CHIR- dans CHIRURGIE et CHIROMANCIE) ou phonique (par ex. [ʒol] dans GEÔLIER et ENJÔLER et [ɔr] dans AURIFÈRE et ORIFLAMME).

Dans un dictionnaire synchronique structural, la « famille lexicale » est l'ensemble des mots qui présentent une communauté de forme et de sens. La (ou les) **famille(s) lexicale(s)** occupe(nt) la partie commune de deux ensembles : celui de la **famille étymologique** et celui du **champ sémantique**. Le croquis suivant montre l'intersection de l'ensemble étymologique (en pointillé) et l'ensemble sémantique (ligne pleine) de ROMPRE (ces ensembles sont très simplifiés). Les familles lexicales sont entourées de brun. On remarquera que RUPTURE, de RUP(T), et ROMPRE donnent lieu à deux familles différentes, comme CASSER et ROMPRE (formes différentes), mais elles sont étymologiquement apparentées. La famille de ROTURE appartient à un autre champ sémantique.

* Eugene NIDA, *Morphology, The Descriptive Analysis of Words*, 1946.



La notion d'**allomorphe** lexical relève d'une perspective historique ; en synchronie, les allomorphes lexicaux ne sont que des **synonymes** (même sens, forme différente). Néanmoins, on a retenu la notion historique d'allomorphe lorsque la forme est très proche ; ceci dans un but pédagogique, pour ne pas alourdir la liste des éléments et pour permettre le rattachement d'un seul mot où l'élément formel est légèrement différent ; par exemple LUM(IN)- (LUMIÈRE, ALLUMER ; LUMINEUX), CHALUM- et CALUM- (CHALUMEAU ; CALUMET). Une application trop rigoureuse de la théorie découragerait le lecteur.

En ce qui concerne les allomorphes en distribution complémentaire, qui dépendent du contexte, on a considéré que ce qui était valable pour les mots l'était pour les morphèmes. On a traité le rapport PÉD- (PÉDESTRE)/PÈD- (QUADRUPÈDE) comme celui de MODÈLE MODÉLISTE. On a choisi la forme en *é* comme entrée lorsqu'elle se réalise aussi par *è* [ε] ou *e*, qui se prononce [ε] en syllabe fermée. Les exceptions graphiques font l'objet d'une remarque.

Les verbes sont considérés dans leur radical ou leurs radicaux en distribution complémentaire ; l'entrée suffixée à l'infinitif est une convention lexicographique. Ainsi les déverbaux sont-ils analysés, en synchronie, par le verbe. La substitution d'élément ou même d'une séquence quelconque a été signalée par une mise entre parenthèses du reste du mot [ex. VALDINGUER ∇ → VAL(SER), DINGUER]. Les abréviations sont rattachées aux mots qui en sont la source, et non à la base (ex. MÉTÉO à MÉTÉOROLOGIE et MÉTRO à MÉTROPOLITAIN).

On a essayé de décrire les affixes en dépit de l'extrême difficulté de l'entreprise. Vu la fréquence de leur apparition dans le lexique, on s'est contenté d'exemples, alors que les radicaux sont suivis d'une liste exhaustive des mots qui en dépendent.

On a refusé des analyses en accord avec l'étymologie populaire, encore qu'en synchronie elle soit justifiée, et aussi l'analyse des emprunts aux langues non romanes ou non romanisées. Le circuit nécessaire à l'analyse de ces emprunts est presque toujours trop court pour dégager les morphèmes. En revanche, on a traité les emprunts aux langues romanes comme des mots français, y compris les emprunts au latin.

L'**identification sémantique** des morphèmes libres ou liés dans les mots relève d'une théorie globale de la signification, telle qu'on la distingue de la désignation. Les sens **dénotatifs** et **connotatifs** sont pris en compte, et dans certains cas limites, seulement le sens connotatif codé : POT-DE-VIN est rattaché à POT ; ACCROCHE-CŒUR à CŒUR ; PÊTE-SEC, PÉTARD, PÊTEUX et PÉTOIRE à PÉTER ; GARGOTE à GARG- ; PÉTOLE à PÉTR(O) ; HORRIPILER à PIL(O). Il n'y a aucune raison, dans une famille lexicale, de limiter la communauté de sens au sens dénotatif, alors que les divers sens d'un mot polysémique sont articulés par des règles sémantiques complexes où les figures de rhétorique dominent.

De ce fait, nous avons regroupé, par le sens connotatif, des mots que nous aurions séparés en ne considérant que le sens référentiel (la définition). Cette démarche est plus conforme au sentiment de l'utilisateur qui ne peut effacer une morphologie évidente au profit de la définition. Tout comme l'utilisateur moyen perçoit le **sens propre** dans le **sens métaphorique** (*Ne laissez pas dormir votre argent*), il perçoit la relation des mots complexes avec leurs morphèmes (dans POT-DE-VIN « somme d'argent », il y a au sens propre *pot de vin* en relation avec POURBOIRE). Cette dimension du lexique rend compte notamment de la plupart des jeux de mots et de la littéralisation des écrivains (retour au sens propre ou littéral, qu'il ne faut pas confondre avec la « preuve par l'étymologie »). C'est par là que le lexique d'une langue ne se réduit pas à une terminologie, et que les synonymes laissent voir leur irréductible disparité de sens.

NOTATION PHONÉTIQUE

VOYELLES

[i] il, vie, lyre	[y] rue, vêtu
[e] blé, jouer	[ø] peu, deux, chanteuse
[ɛ] lait, jouet, merci	[œ] peur, meuble
[a] plat, patte	[ə] le, premier
[ɑ] bas, pâte	[ɛ̃] matin, plein, main
[o] mort, donner	[ɑ̃] sans, vent
[ɔ] mot, dôme, eau, gauche	[ɔ̃] bon, ombre
[u] genou, roue	[œ̃] lundi, brun

SEMI-CONSONNES

[j] yeux, paille, pied	[w] oui, nouer	[ɥ] huile, lui
------------------------	----------------	----------------

CONSONNES

[p] père, soupe	[v] vous, rêve
[p̥] coupe-vent	[y] breveté
[t] terre, vite	[z] zéro, maison, rose
[t̥] patte-d'oise	[ʒ] brise-fer
[k] cou, qui, sac, képi	[ʒ] je, gilet, géôle
[k̥] bec-de-lièvre	[ʒ] rejeter
[b] bon, robe	[l] lent, sol
[b̥] absurde	[ʀ] rue, venir
[d] dans, aide	[m] main, femme
[d̥] médecin	[n] nous, tonne, animal
[g] gare, bague	[ɲ] agneau, vigne
[g̥] muguet	
[f] feu, neuf, photo	
[f̥] chauffe-bain	[ŋ] mots empr. anglais, camping
[s] sale, celui, ça, dessous, tasse, nation, penser	[x] mots empr. espagnol, jota
[s̥] lance-grenade	
[ʃ] chat, tache	
[ʃ̥] achever	[h] hop ! (exclamatif)
	[ʰ] haricot (pas de liaison)

De nombreux signes se lisent sans difficulté (ex. : [b, t, d, f], etc.).

Mais, ATTENTION aux signes suivants :

Ne confondez pas :

[a] : patte	et	[ɑ] : pâte		[s] : sa, ça	et	[ʃ] : chat
[ə] : premier	et	[ø] : précis		[s̥] : poisson	et	[z] : poison
[ɛ] : ré	et	[ɛ̃] : raie		[ʒ] : cage	et	[z̥] : case
[ø] : jeune	et	[œ] : jeune		[ʒ] : jeu	et	[j] : yeux
[o] : saule	et	[ɔ] : sol		[k] : cas	et	[s̥] : cire
[y] : lu	et	[u] : loup		[g̥] : gai, gui	et	[ʒ] : geai, gît
[i] : pie	et	[j] : pied		[n] : mine	et	[ɲ] : ligne
[y] : lu	et	[ɥ] : lui		[ɲ] : signe	et	[ɲ] : dancing
[u] : joue	et	[w] : jouet				

~ au-dessus d'une voyelle marquée
un son nasal :

ex. [ẽ] : bain
[ã] : banc
[õ] : bon
[œ] : brun

o au-dessous ou au-dessus d'une
consonne marquée son assourdisse-
ment :

ex. [b̥] : absurde
[ʒ̥] : rejeter

v au-dessous d'une consonne r
que sa sonorisation :

ex. [k̥] : bec-de-lièvre

() encadrant un son note que la prononciation de ce son est facultative.

Ex. *petite* [p(ə)tit] se lit [pətít] ou [ptít].

// encadrant un son note que ce son peut être prononcé à la place du son précédent.

Ex. *rare* [rə/a/r] se lit [rəR] ou [rəR].

NOTICE

La prononciation de tous les mots, des formes verbales difficiles et de certaines locutions a été notée en alphabet phonétique international, seule notation rationnelle des sons, dont l'usage s'est répandu dans les dictionnaires français depuis l'heureuse initiative du Petit Robert. L'apprentissage de cet alphabet permet de sensibiliser les lecteurs français et étrangers aux différences pouvant exister entre leur prononciation et la prononciation « standard » d'une part, et entre l'orthographe et la prononciation d'autre part. La prononciation standard est celle de Paris, mais les prononciations régionales ne sauraient être considérées comme fautes. Même si certains mots, comme *abandonner*, paraissent simples à prononcer à un francophone, il est bon d'attirer l'attention sur des phénomènes comme l'ouverture des voyelles, ou la prononciation d'un seul [n] pour deux consonnes écrites [abãdõne].

Cet ouvrage met en œuvre quelques signes conventionnels destinés à préciser sans équivoque certains faits de prononciation : parenthèses et barres obliques, signes complexes.

Les PARENTHÈSES encadrant un son indiquent que sa prononciation est facultative. L'omission du son entre parenthèses correspond souvent à une prononciation du mot plus familière mais correcte. Ainsi *allocation* [a(l)lõkasjõ] se lit [allõkasjõ] ou couramment [alõkasjõ].

Un son placé entre BARRES OBLIQUES peut remplacer le son précédant la première barre. En général, la prononciation la plus fréquente est donnée d'abord. Ainsi *augmenter* [ɔ/o]gmãte se lit [ɔgmãte] ou parfois [ogmãte].

Les consonnes [b, d, g, v, z, ʒ] sont ASSOURDIES devant une consonne sourde, c'est-à-dire prononcées sans vibration des cordes vocales. Mais elles restent douces, et distinctes des consonnes fortes et sourdes [p, t, k, f, s, ʃ]. Par souci de précision, nous les avons notées [b̥, d̥, g̥, v̥, z̥, ʒ̥] (ex. *absent* [aʔsã]). De même, nous avons noté [p̥, t̥, k̥, f̥, s̥, ʃ̥] les consonnes SONORISÉES devant [b, d, g, v, z, ʒ] (ex. *chauffe-bain* [ʃofbẽ]).

Les manuels de prononciation indiquent souvent la prononciation [e] pour la première personne du futur, opposée à la prononciation [ɛ] du conditionnel présent. Cependant [ɛ] tend à être utilisé dans les deux cas.

Aliette BOUMENDIL-LUCOT